



NAETISL

National Association of
Educational Translators and
Interpreters of Spoken Languages



MODDC

Missouri
Developmental
Disabilities Council

RÉUNIONS DE PLAN D'ÉDUCATION INDIVIDUALISÉE (IEP) DIRIGÉE PAR L'ÉLÈVE : *un guide à l'intention des parents*

Le financement du projet de soutien à l'accès linguistique dans les écoles du Missouri, fourni par le conseil du Missouri pour les handicaps développementaux, a été soutenu par l'administration pour la vie en communauté (ACL), le département américain de la santé et des services sociaux (HHS) dans le cadre d'une aide financière totale de 1 361 246 dollars, financée à 100 % par l'ACL et le HHS. Le contenu est celui de l'auteur ou des auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions officielles ni l'approbation de l'ACL/HHS ou du gouvernement américain..



naetisl@gmail.com

NAETISL



Follow us



MODDC



moddc@moddcouncil.org



www.naetisl.org

www.moddcouncil.org





Réunions de plan d'éducation individualisée (IEP) dirigée par l'élève : un guide à l'intention des parents

Qu'est-ce qu'une réunion IEP dirigée par l'élève ?

Il s'agit d'une réunion IEP où l'élève prend l'initiative de planifier son propre enseignement. Plutôt que laisser les adultes mener la majeure partie de la discussion, l'élève participe activement et anime parfois lui-même certaines parties de la réunion.

Pourquoi est-il important que l'élève dirige ses réunions IEP ?

En prenant les rênes, l'élève apprend à défendre ses intérêts (affirmation de soi) et à prendre des décisions concernant son avenir (autonomie). Cela peut l'aider à réussir à l'école et à se préparer à l'emploi ou aux études supérieures après l'obtention de son diplôme.

En quoi un plan IEP dirigé par l'élève diffère-t-il d'un IEP classique ?

Lors de réunions traditionnelles, l'élève ne prend généralement la parole que pendant 3 % du temps environ. Dans les réunions dirigées par l'élève, ce dernier échange davantage son point de vue, contribue à orienter les décisions et joue un rôle actif au lieu d'être un simple participant passif.

Tous les élèves peuvent-ils participer aux réunions IEP animées par les élèves ?

Leur participation peut être adaptée à leur âge, à leurs besoins et à leurs points forts.





Les plus jeunes peuvent simplement présenter leurs travaux ou parler de ce qu'ils aiment apprendre. Les plus âgés peuvent animer la réunion et aider l'équipe à prendre des décisions.

Comment un élève peut-il se préparer à animer ses réunions IEP ?

La préparation est essentielle. Les enseignants et les parents peuvent aider l'élève à :

- se comprendre soi-même : ses points forts, les défis auxquels il est confronté et l'incidence de son handicap sur son apprentissage
- comprendre son plan d'éducation individualisée (IEP) : ce qui est prévu par le plan et quels sont les droits de l'élève
- préparer la réunion : s'entraîner à présenter son allocution, établir un ordre du jour et se préparer à répondre aux questions. L'élève peut également utiliser des présentations ou d'autres outils technologiques.

Quel est le rôle des parents lors des réunions IEP dirigées par l'élève ?

Les parents peuvent apporter leur soutien :

- en discutant avec leur enfant du plan d'éducation individualisée (IEP) et du processus de réunion
- en encourageant leur enfant à animer une partie (ou la totalité) de la réunion
- en maintenant le contact avec les enseignants et le personnel scolaire afin de favoriser la participation de l'élève

Les réunions IEP animées par l'élève sont-elles flexibles ?

Il n'existe pas de méthode unique. Chaque élève peut participer selon ses capacités et son niveau de confort, en échangeant quelques idées ou en animant toute la réunion.



Quels sont les avantages à long terme des réunions IEP animées par l'élève ?

Les élèves qui participent activement deviennent plus motivés, plus sûrs d'eux et plus aptes à défendre leurs intérêts. Ces compétences leur sont utiles à l'école, au travail et dans leur vie après l'obtention de leur diplôme.

